



Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination Paysanne Européenne et de Via Campesina

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, le 1er septembre 2015

BLOCAGE DE LA DRAAF DE RHONE-ALPES : Elle attend le Ministre de l'Agriculture de pied ferme !

Ce 1^{er} septembre 2015, des paysans et des paysannes rhônalpins sont venus occuper la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt, à Lyon. Ils sont accompagnés de vaches et autres animaux pour symboliser les productions qui sont actuellement les plus en difficulté.

Le mal-être et les très fortes difficultés actuelles des paysan-nes ont une racine qui remonte à plus de 20 ans, au moment de l'entrée de l'agriculture dans l'OMC. La mise en concurrence de toutes les agricultures et de tous les paysan-nes n'est plus acceptable. La fameuse directive Bolkestein, imposée par le traité constitutionnel européen, ne concerne pas seulement le plombier polonais qui devait concurrencer le plombier français, mais pose aujourd'hui de très graves problèmes à l'agriculture.

Les pleins pouvoirs donnés aux supermarchés et à la finance internationale, couplés à l'abolition de toutes les protections douanières, mettent en concurrence le « fermier » de 500ha, largement subventionné, et le petit producteur africain, asiatique, ou européen qui cultive sa ferme avec une faible mécanisation, voire à la main, avec peu ou pas de subventions : c'est intolérable !

La Confédération paysanne de Rhône-Alpes est dans la rue pour demander que ces dumpings et ces affrontements cessent immédiatement. Les paysan-nes ne veulent pas de nouvelles aides, contrairement à la demande de Xavier Beulin, mais « attendent » le courage politique. F. Hollande, M. Valls et S. Le Foll vont-ils encore s'écraser devant le cartel FNSEA, APCA, Copa-Cogeca ou avoir la lucidité et le courage de regarder les problèmes en face et d'agir?

Nous occupons la DRAAF pour exiger un débat public et imposer une réorientation forte des politiques agricoles. Si une aide financière passagère est obligatoire, elle n'a d'intérêt que si une modification en profondeur s'opère très rapidement. L'Etat et l'UE doivent changer de paradigme sur l'agriculture. Poursuivre dans la voie actuelle serait demander au loup de s'occuper de la protection des moutons.

LA CPRA RESTERA A LA DRAAF JUSQU'A LA VENUE DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE.

Contacts : André Bouchut, porte-parole : 06 73 39 58 99
Isabelle Douillon, secrétaire générale : 06 87 40 70 32 :